

suis tout à fait incapable de bien juger, et en laquelle je me garderai fort de me prononcer, nous trouvons un grand nombre de numismatistes éminents, qui se prononcent dans ce dernier sens et arrivent à des conclusions bien autrement absolues. Je me contente de résumer leur opinion en suivant l'ordre chronologique.

Dès 1835, M. de Saulcy (3) développe aussi cette idée que le personnage dont le nom était inscrit sur la monnaie avait ainsi la mission d'en garantir la loyauté.

Il décrit les monnaies mérovingiennes portant le nom d'Éloi, l'une, *PARISIS FIT ELEGIVS MONETARIUS*; l'autre, l'indication précieuse suivante: *MONETA PALATINA* et au revers le mot *ELIGIVS*. Il arrive à ce dilemme : ou Eloy signait comme monétaire, alors cette charge était compatible avec les plus hautes dignités; ou bien il signait comme ministre.

M. de Saulcy conclut dès lors que des pièces mérovingiennes peuvent offrir, sous le nom de monétaires, des noms de personnages puissants dont les historiens de l'époque nous ont transmis la mémoire.

Il n'hésite pas en terminant à voir sur les *triens* frappés à Châlon et portant ces mots *MVMMOVS*, le nom du fameux patrice Mummolus élevé aux plus hautes dignités par le roi de Bourgogne Gonthramn, qui le trahit cependant pour favoriser les entreprises téméraires du bâtard de Chlothar I^{er}, Gondowald, et périt victime de la vengeance royale.

(3) De Saulcy, *Recherches sur les fonctions des monétaires de la première race des rois de France*. *Revue de numismatique Française*. 1^{er} mai 1836, p. 90.